

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 04135 Numéro SIREN : 510 816 804 Nom ou dénomination : 4 R

Ce dépôt a été enregistré le 19/09/2019 sous le numéro de dépôt 100692



20191006922018

DATE DEPOT : 19/09/2019

N° DE DEPOT : 100692

N° GESTION : 2009B04135

N° SIREN : 510816804

DENOMINATION : 4 R

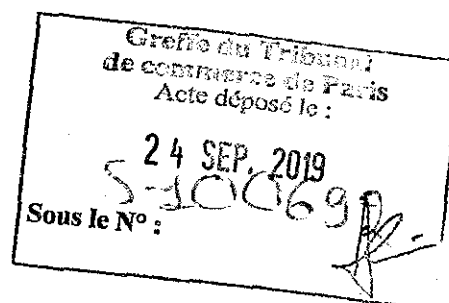
ADRESSE : 4 rue Rougemont 75009 PARIS

MILLESIME : 2018

.

4R

Société à responsabilité limitée au capital de 250.000 euros
Siège social : 4 rue Rougemont, 75009 Paris
510 816 804 RCS PARIS



**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 9 JUILLET 2019**

Le 9 juillet 2019,

A 19 heures,

Au siège social,

La société SUD INVEST, société à responsabilité limitée au capital de 3.846,40 euros, dont le siège social est situé au 18 rue Louis Haussmann, 78000 Versailles, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Versailles sous le numéro 510 667 173,

Associé unique de la société 4 R,

Représentée par Monsieur Emmanuel REYNIER, en sa qualité de co-gérant,

Déclare être appelée à se prononcer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

- Rapport de gestion du gérant sur l'activité de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ; quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- Questions diverses.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

- Rapport de gestion du gérant sur l'activité de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ; quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- Confirmation de la décision à prendre, en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, sur l'éventuelle dissolution anticipée de la société, le montant des capitaux propres restant inférieur à la moitié du capital social ;
- Questions diverses.

Il est également constaté la présence de Madame Valérie CHAUCHAT, co-gérante de la société.
L'associé unique constate que sont à sa disposition les documents suivants :

A handwritten signature in the bottom right corner of the page.

- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- le rapport de la gérance ;
- le texte des décisions proposées ;
- les statuts de la société,

La gérance donne lecture de son rapport, puis l'associé unique prend les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ; quitus à la gérance

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 approuve, tels qu'ils lui ont été présentés, les comptes annuels arrêtés à cette date, se soldant par une perte comptable de 157.702 euros.

En conséquence, il donne quitas à la gérance pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice écoulé.

L'associé unique prend également acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DECISION

Conventions réglementées

L'associé unique, en application des dispositions de l'article L. 223-19 du Code de commerce, constate qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de ce texte n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

TROISIEME DECISION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Sur proposition de la gérance, l'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2017, d'un montant de 157.702 euros, au poste de report à nouveau qui sera ainsi ramené d'un montant débiteur de 182.421 euros à un montant débiteur de 340.123 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique prend acte de ce qu'aucun dividende et autre revenu n'a été distribué au titre des trois précédents exercices.

QUATRIEME DECISION

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ; quitus à la gérance

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 approuvé, tels qu'ils lui ont été présentés, les comptes annuels arrêtés à cette date, se soldant par une perte comptable de 22.227 euros.



En conséquence, il donne quitus à la gérance pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice écoulé.

L'associé unique prend également acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

CINQUIEME DECISION

Conventions réglementées

L'associé unique, en application des dispositions de l'article L. 223-19 du Code de commerce, constate qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de ce texte n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

SIXIEME DECISION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

Sur proposition de la gérance, l'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2018, d'un montant de 22.227 euros, au poste de report à nouveau qui sera ainsi ramené d'un montant débiteur de 340.123 euros à un montant débiteur de 362.350 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique prend acte de ce qu'aucun dividende et autre revenu n'a été distribué au titre des trois précédents exercices.

SEPTIEME DECISION

Décision à prendre en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce

L'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, confirme en tant que de besoin la décision prise par l'associé unique lors de ses décisions du 30 juin 2011, décide qu'il n'y a pas lieu à dissolution anticipée de la société et décide la continuation de la vie de la société.

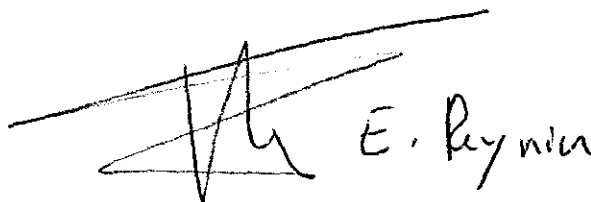
CLOTURE

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique.

Fait à Paris,

Le 9 juillet 2019,

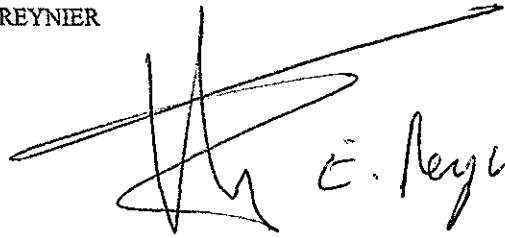
En deux originaux



EURL 4R
4, rue Rougemont
75009 PARIS
Siret : 510 816 804 00015

EURL 4R
4, rue Rougemont
75009 PARIS
Siret : 510 816 204 00015

Pour la société SUD INVEST
Monsieur Emmanuel REYNIER



E. Reynier

COMPTES ANNUELS

2018

EURL 4 R

4 RUE ROUGEMONT

75009 PARIS 9

Tél. 06.19.57.45.40 ER

Fax.

APE : 5610A-

Siret : 51081680400015

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

EURL 4R

4, rue Rougemont

75009 PARIS

Siret : 510 816 804 00015

certifié
conforme à
l'original


Sommaire

Attestation d'Expert Comptable	1
1. Comptes annuels	2
Bilan actif	3
Bilan passif	4
Bilan détaillé	5
Compte de résultat	9
Compte de résultat détaillé	10
Soldes intermédiaires Production (CEG)	13
Dossier de Gestion	14
Dossier de Gestion	15
Annexe	20
<i>Règles et méthodes comptables</i>	21
<i>Notes sur le bilan</i>	23
<i>Autres informations</i>	28
2. Liasse fiscale	29
2079CICE - Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	52

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 21/10/2008, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société EURL 4 R relatifs à l'exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 19 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	220 519
Chiffre d'affaires	597 113
Résultat net comptable (Perte)	-22 227

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à BAYONNE
Le 16/05/2019

LESPERON CHRISTOPHE
EXPERT COMPTABLE

COMPTES ANNUELS

2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Comptes annuels

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	12 020	1 420	10 600	10 600
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	227 431	213 717	13 714	36 430
Installations techniques, matériel et outillage industriels	20 623	11 924	8 698	12 493
Autres immobilisations corporelles	261 242	200 192	61 049	80 656
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	46 144		46 144	45 900
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	567 459	427 254	140 205	186 079
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	2 844		2 844	2 559
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	13 392		13 392	16 006
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	10 290		10 290	10 206
Autres créances	17 207		17 207	27 961
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	21 140		21 140	9 134
Charges constatées d'avance (3)	15 441		15 441	15 235
TOTAL ACTIF CIRCULANT	80 314		80 314	81 100
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	647 773	427 254	220 519	267 179
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	250 000	250 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-340 123	-182 421
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-22 227	-157 702
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-112 351	-90 123
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	62 896	90 256
Emprunts et dettes financières diverses (3)	37 405	41 863
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 170	91 406
Dettes fiscales et sociales	46 337	29 514
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	106 061	104 264
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	332 870	357 302
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	220 519	267 179

(1) Dont à plus d'un an (a)	62 887	62 887
(1) Dont à moins d'un an (a)	269 983	294 415
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	9	9
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles				
208000 - Autres immobilisat. incorporelles	12 020		12 020	12 020
280800 - Amortis. autres immobil. incorpo		1 420	-1 420	-1 420
	12 020	1 420	10 600	10 600
Immobilisations corporelles				
Constructions				
213500 - Installations générales	227 431		227 431	227 431
281350 - Amortis. agencements constructi		213 717	-213 717	-191 001
	227 431	213 717	13 714	36 430
Installations techniques, matériel et outillage				
215400 - Matériel industriel	20 623		20 623	20 623
281500 - Amortis. matériel et outillage		3 671	-3 671	-3 234
281540 - Amortis. matériel industriel		8 254	-8 254	-4 896
	20 623	11 924	8 698	12 493
Autres immobilisations corporelles				
218100 - Instal. gales, agencet, aménagt. di	164 480		164 480	164 480
218110 - Installations générales - Sono	1 960		1 960	1 960
218310 - Matériel informatique	18 264		18 264	18 264
218400 - Mobilier	76 538		76 538	76 538
281810 - Amortis. instal. gales, agencet. di		106 563	-106 563	-88 016
281831 - Amortis. matériels de bureau		18 041	-18 041	-17 596
281840 - Amortis. mobilier		75 588	-75 588	-74 974
	261 242	200 192	61 049	80 656
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières				
275000 - Dépôts et cautionnements	45 834		45 834	45 590
275500 - Cautionnements	310		310	310
	46 144		46 144	45 900
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	567 459	427 254	140 205	186 079
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
310000 - Stock matières premières	2 594		2 594	2 059
322200 - Stock produits entretien	250		250	500
	2 844		2 844	2 559
Marchandises				
370000 - Stock de marchandises	13 392		13 392	16 006
	13 392		13 392	16 006
Créances				
Clients et comptes rattachés				
411100 - Clients	10 290		10 290	10 206
	10 290		10 290	10 206
Fournisseurs débiteurs				
401000 - Fournisseurs	857		857	7 685
409600 - Fournisseurs - emballages à ren	1 027		1 027	549
	1 883		1 883	8 234
Personnel				
421100 - Personnel - rémunérations dues				315
425000 - Personnel - avances et acompte	800		800	
	800		800	315

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net eu 31/12/17
Etat, impôts sur les bénéfices				
444600 - Etat - CICE	9 282		9 282	12 209
	9 282		9 282	12 209
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
445660 - TVA déductible s/aut.biens et sc	5 019		5 019	1 382
445860 - TVA sur factures non parvenues	223		223	136
	5 242		5 242	1 517
Autres créances				
467900 - FR ASSOCIES				5 686
				5 686
Divers				
Disponibilités				
512100 - Banque Populaire	18 365		18 365	7 539
530000 - Caisse	2 775		2 775	1 595
	21 140		21 140	9 134
Charges constatées d'avance				
486000 - Charges constatées d'avance	15 441		15 441	15 235
	15 441		15 441	15 235
TOTAL ACTIF CIRCULANT	80 314		80 314	81 100
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	647 773	427 254	220 519	267 179

Bilan détaillé

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
Capital social ou individuel		
101300 - Capital souscrit-appelé, versé	250 000	250 000
	250 000	250 000
Report à nouveau		
119000 - Report à nouveau (solde débiteur)	-340 123	-182 421
	-340 123	-182 421
Résultat de l'exercice	-22 227	-157 702
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-112 351	-90 123
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Emprunts</i>		
164100 - Prêt brasseur	28 306	38 613
164130 - Emprunt 50 000 €uros		2 713
164140 - Emprunt 28 000 €uros		4 790
164150 - Emprunt 50 300 €uros (INBEV)	34 582	44 132
	62 887	90 247
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
512200 - Banque Populaire compte titres	9	9
	9	9
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	62 896	90 256
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
455173 - Associés - c/c Sud Invest	37 405	41 863
	37 405	41 863
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - Fournisseurs	78 115	90 705
408100 - Fournisseurs - fact. non parvenues	2 055	701
	80 170	91 406
<i>Personnel</i>		
428200 - Dettes provis. pr congés à payer	4 129	2 248
	4 129	2 248
<i>Organismes sociaux</i>		
431000 - Sécurité sociale	4 843	5 204
437200 - Caisse de retraite salariés	1 345	3 749
437250 - HCR Prévoyance	906	840
438200 - Charges sociales s/congés à payer	1 312	639
438600 - Charges sociales - charges à payer	429	
	8 834	10 432
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
445510 - TVA à décaisser	8 060	5 476
445720 - TVA Collectée 20%	21 291	8 466
445730 - TVA Collectée 10%	1 228	293
	30 579	14 235
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>		
448600 - Etat - autres charges à payer	722	261
448632 - Taxe d'apprentissage CAP	1 052	1 186
448633 - Formation continue CAP	1 021	1 152
	2 795	2 599
Dettes fiscales et sociales	46 337	29 514
Autres dettes		
467100 - Autres comptes débiteurs/créditeurs	52	346
467300 - Emmanuel REYNIER	5 108	4 133
467600 - Valéria CHAUCHAT	4 023	5 567

Bilan détaillé

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
467800 - PBE	89 406	94 101
467900 - FR ASSOCIES	6 887	
468600 - Divers - charges à payer	585	116
	106 061	104 264
TOTAL DETTES	332 870	357 302

TOTAL PASSIF	220 519	267 179
---------------------	----------------	----------------

Compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%
PRODUITS				
Ventes de marchandises	358 075	59,97	373 850	58,93
Production vendue	239 037	40,03	260 572	41,07
Subventions d'exploitation			83	0,01
Autres produits	623	0,10	425	0,07
Total	597 735	100,10	634 930	100,08
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises	99 642	16,69	99 683	15,71
Variation de stock (m/ses)	2 614	0,44	-3 947	-0,62
Achats de m.p & aut.approv.	76 146	12,75	77 607	12,23
Variation de stock (m.p.)	-286	-0,05	-1 219	-0,19
Autres achats & charges externes	179 051	29,99	255 180	40,22
Total	357 168	59,82	427 304	67,35
MARGE SUR M/SES & MAT	240 567	40,29	207 626	32,73
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	11 879	1,99	15 393	2,43
Salaires et Traitements	155 181	25,99	180 291	28,42
Charges sociales	40 624	6,80	35 101	5,53
Amortissements et provisions	46 117	7,72	47 503	7,49
Autres charges	4 848	0,81	8 111	1,28
Total	258 650	43,32	286 399	45,14
RESULTAT D'EXPLOITATION	-18 083	-3,03	-78 772	-12,42
Charges financières	2 828	0,47	11 398	1,80
Résultat financier	-2 828	-0,47	-11 398	-1,80
RESULTAT COURANT	-20 911	-3,50	-90 170	-14,21
Produits exceptionnels	3 294	0,55	247	0,04
Charges exceptionnelles	4 610	0,77	67 779	10,68
Résultat exceptionnel	-1 316	-0,22	-67 531	-10,64
RESULTAT DE L'EXERCICE	-22 227	-3,72	-157 702	-24,86

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
707080 - Ventes alcools à emporter	800,00		800,00	
707300 - Alcools 20%	357 275,43	373 850,12	-16 574,69	-4,43
	358 075,43	373 850,12	-15 774,69	-4,22
Production vendue				
706110 - Restaurant 10%	239 037,24	260 571,70	-21 534,46	-8,26
	239 037,24	260 571,70	-21 534,46	-8,26
Production stockée				
Subventions d'exploitation				
740000 - Subventions d'exploitation		83,34	-83,34	-100,00
		83,34	-83,34	-100,00
Autres produits				
758000 - Produits divers gestion courante	4,19	425,26	-421,07	-99,01
791000 - Transfert de charges d'exploitati	618,40		618,40	
	622,59	425,26	197,33	46,40
Total	597 735,26	634 930,42	-37 195,16	-5,86
CONSOMMATION M/S&S & MAT				
Achats de marchandises				
607050 - Achats marchandises 5.50%		296,70	-296,70	-100,00
607100 - Achats marchandise 5.50%	13 727,14	18 507,65	-4 780,51	-25,83
607300 - Achats marchandises 20%	86 006,89	80 878,51	5 128,38	6,34
609700 - R.R.R.obtenus s/ach.de marcha	-91,80		-91,80	
	99 642,23	99 682,86	-40,63	-0,04
Variation de stock (m/ses)				
603700 - Variat. stocks marchandises	2 614,01	-3 946,55	6 560,56	166,24
	2 614,01	-3 946,55	6 560,56	166,24
Achats de m.p & aut.approv.				
601000 - Achats matières premières	14,62	151,42	-136,80	-90,34
601100 - Achats matières 1ères 5.50%	76 005,16	76 721,48	-716,32	-0,93
601400 - Achat matières 1ères 20%	97,43	282,48	-185,05	-65,51
602220 - Achats fourn. cons. produits entr	29,10	451,13	-422,03	-93,55
	76 146,31	77 606,51	-1 460,20	-1,88
Variation de stock (m.p.)				
603100 - Variat. stocks Mat. premières/fo	-535,50	-718,56	183,06	-25,48
603200 - Variat. stocks autres approvist.	250,00	-500,00	750,00	150,00
	-285,50	-1 218,56	933,06	-76,57
Autres achats & charges externes				
604000 - Achats d'études et prestations	26 471,49	29 852,60	-3 381,11	-11,33
606110 - Fournitures électricité	3 340,75	3 807,71	-466,96	-12,26
606300 - Achats de petit équipement	8 777,77	12 719,86	-3 942,09	-30,99
606400 - Achats fournitures administrative	146,49	606,38	-459,89	-75,84
611000 - Sous-traitance générale	3 519,97	4 849,36	-1 329,39	-27,41
612200 - Redevances crédit-bail mobilier	7 499,88	6 680,28	819,60	12,27
613000 - Locations		165,83	-165,83	-100,00
613200 - Locations immobilières	48 570,08	47 672,23	897,85	1,88
613510 - Locations de matériel technique	2 354,32	1 954,32	400,00	20,47
614000 - Charges locatives & copropriété	11 442,95	11 682,35	-239,40	-2,05
615000 - Entretien et réparations	116,67		116,67	
615200 - Entretien immobilier	14 974,00	19 607,81	-4 633,81	-23,63
615510 - Entretien du matériel technique	786,40	1 414,09	-628,69	-44,46

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
615530 - Entretien du matériel de bureau	259,17		259,17	
615600 - Maintenance	1 440,00	2 548,18	-1 108,18	-43,49
616000 - Primes d'assurance	4 622,52	4 742,68	-120,16	-2,53
616160 - Assurance s/emprunt	627,36	874,56	-247,20	-28,27
616200 - Assurances dommage-construct		346,64	-346,64	-100,00
622200 - Commissions et courtages sur v	9 824,56	15 782,96	-5 958,40	-37,75
622600 - Honoraires	17 545,28	19 500,70	-1 955,42	-10,03
622700 - Frais d'actes et contentieux	113,21	207,47	-94,26	-45,43
622800 - Rémun. & Honoraires divers		47 788,00	-47 788,00	-100,00
623000 - Publicité	489,69	264,00	225,69	85,49
623100 - Annonces et insertions		70,00	-70,00	-100,00
623600 - Catalogues et imprimés	90,00	73,00	17,00	23,29
623800 - Divers (pourboires, dons courant		166,67	-166,67	-100,00
624100 - Transports sur achats	495,50	228,25	267,25	117,09
625100 - Voyages et déplacements	7 967,61	10 400,25	-2 432,64	-23,39
625700 - Réceptions	647,52	1 396,82	-749,30	-53,64
626000 - Frais postaux	263,38	262,31	1,07	0,41
626100 - Frais de télécommunication	1 651,17	2 052,89	-401,72	-19,57
626200 - Abonnement Logiciel La Fourch		147,00	-147,00	-100,00
627500 - Services bancaires	2 092,16	4 449,29	-2 357,13	-52,98
627600 - Commissions CB	2 711,47	2 300,03	411,44	17,89
628110 - Cotisations professionnelles	210,35	565,15	-354,80	-62,78
	179 050,72	255 179,67	-76 128,95	-29,83
Total	357 167,77	427 303,93	-70 136,16	-16,41
MARGE SUR M/SES & MAT	240 567,49	207 626,49	32 941,00	15,87
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.				
631200 - Taxe d'apprentissage	1 051,96	1 186,00	-134,04	-11,30
633300 - Formation continue (organisme)	850,83	959,64	-108,81	-11,34
635110 - CFE	1 236,00	1 123,00	113,00	10,06
635120 - Taxes foncières	3 998,86	7 207,02	-3 208,16	-44,51
635130 - Autres impôts locaux	1 546,89		1 546,89	
635200 - TVA non récupérables		401,00	-401,00	-100,00
635800 - Autres droits		186,50	-186,50	-100,00
637800 - Taxes diverses	3 194,84	4 329,93	-1 135,09	-26,21
	11 879,38	15 393,09	-3 513,71	-22,83
Salaires et Traitements				
641100 - Salaires appointements	154 699,50	177 299,56	-22 600,06	-12,75
641200 - Congés payés	1 881,32	-9,14	1 890,46	NS
641300 - Primes et gratifications	661,00	1 700,00	-1 039,00	-61,12
641400 - Indemnités et avantages divers	474,10	3 824,46	-3 350,36	-87,60
641700 - Avantages en nature	-2 534,70	-2 524,02	-10,68	0,42
	155 181,22	180 290,86	-25 109,64	-13,93
Charges sociales				
645100 - Cotisations à l'URSSAF	36 866,52	35 545,09	1 321,43	3,72
645200 - Cotisations aux mutuelles	60,29	952,00	-891,71	-93,67
645320 - Cotisations retraites (salariés)	9 198,00	9 044,55	153,45	1,70
645330 - Cotisations caisse Prévoyance	1 941,65	963,70	977,95	101,48
645340 - Ch. sociales s/prov.CP	672,31	-30,73	703,04	NS
647000 - Autres charges sociales	578,00		578,00	

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
647500 - Médecine du travail et pharmaci	589,42	835,58	-246,16	-29,46
649000 - Crédit impôt compétitivité emplo	-9 282,00	-12 209,00	2 927,00	-23,97
	40 624,19	35 101,19	5 523,00	15,73
Amortissements et provisions				
681120 - Dot. amort. s/immobil. corporel.	46 117,37	47 503,06	-1 385,69	-2,92
	46 117,37	47 503,06	-1 385,69	-2,92
Autres charges				
651200 - Redevances SACEM	4 462,92	8 109,75	-3 646,83	-44,97
658000 - Charges diverses gestion coura	385,29	0,95	384,34	NS
	4 848,21	8 110,70	-3 262,49	-40,22
Total	258 650,37	286 398,90	-27 748,53	-9,69
RESULTAT D'EXPLOITATION	-18 082,88	-78 772,41	60 689,53	-77,04
Produits financiers				
Charges financières				
661160 - Intérêts sur emprunts et dettes	2 099,65	2 709,19	-609,54	-22,50
661500 - Intérêts comptes courants dépôt	541,89	8 688,87	-8 146,98	-93,76
661600 - Intérêts bancaires	186,93		186,93	
	2 828,47	11 398,06	-8 569,59	-75,18
Résultat financier	-2 828,47	-11 398,06	8 569,59	-75,18
Opérations en commun				
RESULTAT COURANT	-20 911,35	-90 170,47	69 259,12	-76,81
Produits exceptionnels				
772000 - Produits des exercices antérieur	3 294,05		3 294,05	
778800 - Produits exceptionnels divers		247,20	-247,20	-100,00
	3 294,05	247,20	3 046,85	NS
Charges exceptionnelles				
671200 - Pénalités et amendes	1 125,98	56 742,20	-55 616,22	-98,02
672000 - Charges sur exercices antérieur	3 220,08	910,00	2 310,08	253,85
678800 - Charges exceptionnelles diverse	264,00	10 126,43	-9 862,43	-97,39
	4 610,06	67 778,63	-63 168,57	-93,20
Résultat exceptionnel	-1 316,01	-67 531,43	66 215,42	-98,05
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices				
RESULTAT DE L'EXERCICE	-22 227,36	-157 701,90	135 474,54	-85,91

Soldes intermédiaires Production (CEG)

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois
Ventes de marchandises	358 075,43	373 850,12
Coût d'achats marchandises vendues	102 256,24	95 736,31
MARGE COMMERCIALE	255 819,19	278 113,81
Production vendue	239 037,24	260 571,70
PRODUCTION TOTALE DE L'EXERCICE	239 037,24	260 571,70
PROD + VENTES DE MARCHANDISES	597 112,67	634 421,82
Achats de matières premières et approv.	76 146,31	77 606,51
Variation de stocks	-285,50	-1 218,56
Sous-traitance directe	26 471,49	29 852,60
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	136 704,94	154 331,15
MARGE BRUTE GLOBALE	392 524,13	432 444,96
Autres achats et charges externes	152 579,23	225 327,07
VALEUR AJOUTEE	239 944,90	207 117,89
Subventions d'exploitation		83,34
Impôts, taxes et verst assimilés	11 879,38	15 393,09
Charges de personnel	195 805,41	215 392,05
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	32 260,11	-23 583,91
Reprises s/ charges et Transferts	618,40	
Autres produits	4,19	425,26
Dot. amortissements et provisions	46 117,37	47 503,06
Autres charges	4 848,21	8 110,70
RESULTAT D'EXPLOITATION	-18 082,88	-78 772,41
Charges financières	2 828,47	11 398,06
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-20 911,35	-90 170,47
Produits exceptionnels	3 294,05	247,20
Charges exceptionnelles	4 610,06	67 778,63
Résultat exceptionnel	-1 316,01	-67 531,43
RESULTAT DE L'EXERCICE	-22 227,36	-157 701,90

COMPTES ANNUELS

2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Dossier de Gestion

Dossier de Gestion

Activité et marge

	31/12/2018	%	31/12/2017	%
Ventes de marchandises	358 075	100,00	373 850	100,00
Achats de marchandises	99 642	27,83	99 683	26,66
Variation de stocks	2 614	0,73	-3 947	-1,06
Coût d'achat des marchandises	102 256	28,56	95 736	25,60
Marge commerciale	255 819	71,44	278 114	74,39
Production vendue	239 037	100,00	260 572	100,00
Production stockée				
Production immobilisée				
Production de l'exercice	239 037	100,00	260 572	100,00
Achats matières et consommables	76 146	31,86	77 607	29,78
Variation de stocks	-286	-0,12	-1 219	-0,47
Sous-Traitance	26 471	11,07	29 853	11,46
Coût de production	102 332	42,81	106 241	40,77
Marge de production	136 705	57,19	154 331	59,23
Activité totale de l'exercice	597 113	100,00	634 422	100,00
Marge globale	392 524	65,74	432 445	68,16

Dossier de Gestion

Tableau des Soldes Intermédiaires de Gestion

	31/12/2018	%	31/12/2017	%
Ventes de marchandises	358 075	100,00	373 850	100,00
Achats de marchandises	99 642	27,83	99 683	26,66
Variation stocks de marchandises	2 614	0,73	-3 947	-1,06
Marge commerciale	255 819	71,44	278 114	74,39
Ventes de produits finis et travaux				
Ventes de services	239 037	100,00	260 572	100,00
Production stockée				
Production immobilisée				
PRODUCTION EXERCICE	239 037	100,00	260 572	100,00
Achats matières et consommables	76 146	31,86	77 607	29,78
Variation stocks de matières	-286	-0,12	-1 219	-0,47
Sous-Traitance	26 471	11,07	29 853	11,46
Marge de production	136 705	57,19	154 331	59,23

ACTIVITE	597 113	100,00	634 422	100,00
-----------------	----------------	---------------	----------------	---------------

MARGE GLOBALE	392 524	65,74	432 445	68,16
----------------------	----------------	--------------	----------------	--------------

Autres achats et charges externes	152 579	25,55	225 327	35,52
-----------------------------------	---------	-------	---------	-------

VALEUR AJOUTEE	239 945	40,18	207 118	32,65
-----------------------	----------------	--------------	----------------	--------------

Subventions d'exploitation			83	0,01
----------------------------	--	--	----	------

Impôts & taxes	11 879	1,99	15 393	2,43
----------------	--------	------	--------	------

Salaires	155 181	25,99	180 291	28,42
----------	---------	-------	---------	-------

Charges sur salaires	40 624	6,80	35 101	5,53
----------------------	--------	------	--------	------

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	32 260	5,40	-23 584	-3,72
-------------------------------------	---------------	-------------	----------------	--------------

Autres produits , Reprise amortissements	623	0,10	425	0,07
--	-----	------	-----	------

Autres Charges	4 848	0,81	8 111	1,28
----------------	-------	------	-------	------

Dotations amortissements et provisions	46 117	7,72	47 503	7,49
--	--------	------	--------	------

RESULTAT D'EXPLOITATION	-18 083	-3,03	-78 772	-12,42
--------------------------------	----------------	--------------	----------------	---------------

Opérations en commun

Produits financiers

Charges financières	2 828	0,47	11 398	1,80
---------------------	-------	------	--------	------

Résultat financier	-2 828	-0,47	-11 398	-1,80
---------------------------	---------------	--------------	----------------	--------------

RESULTAT COURANT	-20 911	-3,50	-90 170	-14,21
-------------------------	----------------	--------------	----------------	---------------

Produits exceptionnels	3 294	0,55	247	0,04
------------------------	-------	------	-----	------

Charges exceptionnelles	4 610	0,77	67 779	10,68
-------------------------	-------	------	--------	-------

Résultat exceptionnel	-1 316	-0,22	-67 531	-10,64
------------------------------	---------------	--------------	----------------	---------------

Impôts sur les bénéfices et participation

RESULTAT NET	-22 227	-3,72	-157 702	-24,86
---------------------	----------------	--------------	-----------------	---------------

Dossier de Gestion

Analyse du bilan

en en
31/12/2018 31/12/2017

EMPLOIS

Immobilisations incorporelles	12 020	12 020
Immobilisations corporelles	509 295	509 295
Immobilisations financières	46 144	45 900
Charges à répartir		
Réduction des capitaux propres		
Total Brut	567 459	567 215

RESSOURCES

Capital et réserves	-90 123	67 579
Rétention de résultat	427 254	381 136
Résultat	-22 227	-157 702
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées		
Provisions pour risques et charges		
Comptes courants d'associés	37 405	41 863
Total Capitaux Propres	352 308	332 877

FONDS DE ROULEMENT PROPRE

Emprunts et dettes assimilées	62 887	90 247
-------------------------------	--------	--------

FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL

	-152 263	-144 092
--	-----------------	-----------------

Stocks	16 236	18 565
Créances clients	10 290	10 206
Autres créances	17 207	27 961
Comptes de régularisation	15 441	15 235
Total Créances	59 174	71 966
Dettes fournisseurs	80 170	91 406
Dettes fiscales et sociales	46 337	29 514
Autres dettes	106 061	104 264
Comptes de régularisation		
Total Dettes	232 568	225 183

BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

	-173 395	-153 217
--	-----------------	-----------------

Trésorerie active	21 140	9 134
Trésorerie passive	9	9
TRESORERIE	21 131	9 125

Dossier de Gestion

Ratios

	31/12/2018	31/12/2017	Evolution
CYCLE D'EXPLOITATION	12 mois	12 mois	
Durée de rotation des stocks (exprimée en jours)	35	19	16
Stock moyen x nombre de jours	17 401 x 12 x 30	9 282 x 12 x 30	
-----	-----	-----	
Coût d'achat	178 117	172 124	
Délai de crédit clients (exprimé en jours)	5	5	0
Créances clients x nombre de jours	10 290 x 12 x 30	10 206 x 12 x 30	
-----	-----	-----	
C.A. TTC	692 755	735 298	
Délai de crédit fournisseurs (exprimé en jours)	71	67	4
Dettes fournisseurs x nombre de jours	80 170 x 12 x 30	91 406 x 12 x 30	
-----	-----	-----	
Achats TTC	403 977	488 942	

	31/12/2018	31/12/2017	Variation
STRUCTURE FINANCIERE			
(exprimé en %)			
Autonomie financière	-33,75	-25,22	33,81
Capitaux propres	-112 351	-90 123	
-----	-----	-----	
Total dettes	332 870	357 302	
Endettement financier	15,15	21,33	-28,99
Emprunts	62 887	90 247	
-----	-----	-----	
Capitaux fixes	415 196	423 124	
Solvabilité à court terme	27,55	27,77	-0,79
Actif circulant - Stock	80 314 - 16 236	81 100 - 18 565	
-----	-----	-----	
Dettes hors emprunt	232 568	225 183	

Dossier de Gestion

Tableau de bord

31/12/2018

31/12/2017

COMPTE DE RESULTAT

Activité	597 113	634 422
Taux de variation (en %)	-5,88	0,00
Marge commerciale	255 819	278 114
Taux de marge (en %)	71,44	74,39
Marge globale	392 524	432 445
Valeur ajoutée	239 945	207 118
Excédent Brut d'Exploitation	32 260	-23 584
Résultat d'exploitation	-18 083	-78 772
Résultat courant	-20 911	-90 170
Résultat net	-22 227	-157 702
Taux (en %)	-3,72	-24,86

STRUCTURE FINANCIERE

Capacité d'autofinancement	23 890	-110 199
Fonds de roulement net global	-152 263	-144 092
Besoin en fonds de roulement	-173 395	-153 217
Trésorerie	21 131	9 125

COMPTES ANNUELS

2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL 4 R

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 220 519 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 22 227 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/05/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rebais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 9 282 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 020			12 020
Immobilisations incorporelles	12 020			12 020
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	227 431			227 431
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	20 623			20 623
- Installations générales, agencements aménagements divers	166 440			166 440
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	94 801			94 801
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	509 295			509 295
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	45 900	244		46 144
Immobilisations financières	45 900	244		46 144
ACTIF IMMOBILISE	567 215	244		567 459

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			244	244
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			244	244

Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 420			1 420
Immobilisations incorporelles	1 420			1 420
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	191 001	22 716		213 717
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 130	3 795		11 924
- Installations générales, agencements aménagements divers	88 016	18 547		106 563
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	92 570	1 059		93 629
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	379 716	46 117		425 834
ACTIF IMMOBILISE	381 136	46 117		427 254

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 89 081 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	46 144		46 144
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	10 290	10 290	
Autres	17 207	17 207	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	15 441	15 441	
Total	89 081	42 938	46 144

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 250 000,00 euros décomposé en 25 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 332 870 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	9	9		
- à plus de 1 an à l'origine	62 887			62 887
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 170	80 170		
Dettes fiscales et sociales	46 337	46 337		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	143 466	143 466		
Produits constatés d'avance				
Total	332 870	269 983		62 887

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice 27 360

(**) Dont envers les associés 37 405

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	2 055
Dettes provis. pr congés à payer	4 129
Charges sociales s/congés à payer	1 312
Charges sociales - charges à payer	429
Etat - autres charges à payer	722
Taxe d'apprentissage CAP	1 052
Formation continue CAP	1 021
Divers - charges à payer	585
Total	11 305

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	15 441		
Total	15 441		

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

COMPTES ANNUELS

2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Liasse fiscale

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2019

Exercice ouvert le	01/01/2018	et clos le	31/12/2018	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
EURL 4 R	4 RUE ROUGEMONT
SIRET	75009 PARIS 9
5 1 0 8 1 6 8 0 4 0 0 0 1 5	
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :
4 RUE ROUGEMONT	
75009 PARIS 9	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :	
SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées	Restauration traditionnelle	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	-----------------------------	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33,1/3 % ou à 31%		Bénéfice imposable à 28%		Déficit	31 794
	Bénéfice imposable à 15 %	0				
2 Plus-values						
PV à long terme imposables à 15 %		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %				
PV à long terme imposables à 19 %		Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %		PV exonérées art. 238 quinquies

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines	
Entreprises nouvelles art. 44 septies		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Autres dispositifs	
				Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
				Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W		Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	
--	--	---	--

D IMPUTATIONS (cf notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case		
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :		
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case		
dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :		

G COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité
---	--

Viseur conventionné		Visa : CGA	
Nom, adresse, téléphone, Télécopie			
- du comptable : IND CABINET LESPERON			
23 av. du maréchal Foch 64100 BAYONNE			
Tel : 05 59 59 35 15			
- du conseil :			
Tel :			
- du CGA ou du viseur conventionné :			
Tel :			
- N° d'agrément :			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EURL 4 R		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise 4 RUE ROUGE MONT 75009 PARIS 9		Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 5 1 0 8 1 6 8 0 4 0 0 0 1 5		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, 31/12/2018			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
		Net 3			
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
		Frais de développement * CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG		
		Fonds commercial (I) AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	10 600	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO		
		Constructions AP	AQ	13 713	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	8 698	
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	61 049	
		Immobilisations en cours AV	AW		
		Avances et acomptes AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
		Autres participations CU	CV		
		Créances rattachées à des participations BB	BC		
		Autres titres immobilisés BD	BE		
		Prêts BF	BG		
		Autres immobilisations financières* BH	BI	46 143	
TOTAL (II) BJ		BK	140 205		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	2 844	
		En cours de production de biens BN	BO		
		En cours de production de services BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR	BS		
		Marchandises BT	BU	13 392	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	10 290	
		Autres créances (3) BZ	CA	17 206	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CE	CE		
	Comptes de régulation	Disponibilités CF	CG	21 140	
		Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	15 440	
TOTAL (III) CJ		CK	80 314		
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
Primes de remboursement des obligations (V) CM					
Ecart de conversion actif* (VI) CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		647 773	IA	427 253	220 519
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EURL 4 R		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 250 000)			DA	250 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	(340 123)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(22 227)	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	(112 350)	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	62 896	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	37 405	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	80 170	
	Dettes fiscales et sociales			DY	46 337	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	106 060	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	332 869		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	220 519		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Écart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			1F	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			1G	269 982
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			1H	8	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise EURL 4 R				Néant ☐ *			
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	358 075	FB		FC 358 075	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	239 037	FH		FI 239 037	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	597 112	FK		FL 597 112	
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP 618	
	Autres produits (I) (11)					FQ 4	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR 597 735
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS 99 642	
	Variation de stock (marchandises)*					FT 2 614	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU 76 146	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV (285)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW 179 050	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX 11 879	
	Salaires et traitements*					FY 155 181	
	Charges sociales (10)					FZ 40 624	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA 46 117
							GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE 4 848	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF 615 818
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG (18 082)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR 2 828	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU 2 828	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV (2 828)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW (20 911)	

Désignation de l'entreprise		EURL 4 R		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	3 294	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	3 294	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	4 346	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	264	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	4 610	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(1 316)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				IJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	601 029	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	623 256	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(22 227)	
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	7 499
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PMP innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	618
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	4 462
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				
Pénalités, amendes fiscales et pénales				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
				1 125		
Autres charges				264		
Produits exceptionnels					3 294	
Charges exceptionnelles				3 220		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
					Charges antérieures	Produits antérieurs

Formulaire obligatoire (article 58 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EURL 4 R										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	12 020	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP	227 430	KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	20 622	KT		KU	
	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	166 440	KW		KX		
	Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	94 801	LC		LD		
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	509 295	LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U		8V		8W	
		Autres titres immobilisés				IP		IR		IS	
Prêts et autres immobilisations financières				IT	45 900	IU		IV	243		
TOTAL IV				LQ	45 900	LR		LS	243		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				QC	567 215	QH		QJ	243		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste		3		4			
				1		2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	12 020	IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH	227 430	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	20 622	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers	IU		MM		MN	166 440	MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	94 801	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MY		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		NZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IV		NG		NH	509 295	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations		IO		ØX		OY		ØZ	
		Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	46 143	2G			
TOTAL IV		I3		NJ		NK	46 143	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	567 459	ØM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise EURL 4 R										Néant ☐ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN						
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	1 420	PF		PG		PH	1 420					
Terrains			PI		PJ		PK		PL						
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ						
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU						
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV	191 000	PW	22 716	PX		PY	213 716					
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	8 129	QA	3 794	QB		QC	11 924					
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	88 016	QE	18 547	QF		QG	106 563					
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK						
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	92 569	QM	1 059	QN		QO	93 629					
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT						
TOTAL III			QU	379 716	QV	46 117	QW		QX	425 833					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			QN	381 136	OP	46 117	OQ		OR	427 253					
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY		Total général non ventilé (NW-NY)		NZ					
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*													
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice							
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8							
Primes de remboursement des obligations						SP		SR							

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **EURL 4 R**Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II		5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6D
		- corporelles	6E	6F	6H
		- titres mis en équivalence	02	03	05
		- titres de participation	9U	9V	9X
		- autres immobilisa- tions financières (1) *	06	07	09
	Sur stocks et en cours		6N	6P	6S
	Sur comptes clients		6T	6U	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *		6X	6Y	7A
	TOTAL III		7B	TY	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL 4 R

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	46 143	UV		UW	46 143				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	10 290		10 290						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	800		800						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	9 282		9 282					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	5 241		5 241					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 883		1 883						
	Charges constatées d'avance	VS	15 440		15 440						
	TOTALS		VT	89 081	VU	42 937	VV	46 143			
RENOIS	(1) Montant des	VD									
	- Prêts accordés en cours d'exercice	VE									
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VF									
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)											
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	8		8						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	62 887					62 887			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	80 170		80 170						
Personnel et comptes rattachés		8C	4 129		4 129						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	8 833		8 833						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	30 579		30 579						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	2 795		2 795						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	37 405		37 405						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	106 060		106 060						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZL									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTALS		VY	332 869	VZ	269 982				62 887		
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	27 359	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Exercice N. clos le :
| 31/12/2018 |

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)				WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	1 125	
	Amendes et pénalités	WJ	1 125	Charges financières (art. 212 bis) *	XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					I7		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %			I8		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions			WN		
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)					WO	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3		
					TOTAL I	WR 1 125	
II. DÉDUCTIONS					PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	WS 22 227	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *					WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)					WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)			WV		
		- imposées au taux de 0 %			WH		
		- imposées au taux de 19%			WP		
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures			WW		
		- imputées sur les déficits antérieurs			XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %			I6			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*			WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation					2A	XA	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.					ZY	
	Majoration d'amortissement*					XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)	L6	Sociétés investissant immobiler cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF	Zone franche d'activité (44 quaterdecies)	XC
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)					XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement	X9	1 410	Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL					TOTAL II	XH 32 920	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :			bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*					ZL	XJ 31 794	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						XI.	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)					XN	XO 31 794	

EURL 4 R

[illegible]

EURL 4 R

Exercice N

Montant

DEDUCTION EXCEPTIONNELLE POUR INVESTISSEMENTS

1 410

CICE 2018

9 282

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EURL 4 R		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	373 559	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6	373 559	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ	31 794	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	405 353	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis A1, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis A1, 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	↓		↓
	ligne W1		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EURL 4 R										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(182 421)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(157 701)		- Autres réserves	ZD							
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE							
					Autres répartitions	ZF							
	TOTAL I	ØF	(340 123)		Report à nouveau (NB. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	(340 123)						
										TOTAL II	ZH	(340 123)	
RENSEIGNEMENTS DIVERS													
ENGAGEMENTS	Exercice N :												
	Engagements de crédit-bail mobilier	(Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)					J7			YQ			
	Engagements de crédit-bail immobilier											YR	
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Effets portés à l'escompte et non échus											YS	
	Sous-traitance											YT	29 991
	Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)					J8			XQ	62 367		
	Personnel extérieur à l'entreprise											YU	
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)											SS	27 483
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages											YV	
	Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)					ES	210		ST	59 208		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	179 050	
	Taxe professionnelle *, CFE, CVAE											YW	1 236
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)					ZS			9Z	10 643		
T.V.A.	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	11 879	
	Montant de la T.V.A. collectée											YY	95 642
	Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations											YZ	49 137
	Montant brut des salaires *											ØB	154 699
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *											ØS	
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *											ZK	%
	Numéro du centre de gestion agréé *	XP		Filiales et participations: (Liste au 2058-C prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)					Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice											RG		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies											RH		
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL					
			Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC						
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO					
			Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale										JH		
	N° SIRET de la société mère du groupe										JJ		

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL 4 R

Néant ☒ ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩						

(A)

(B)

(C)

(ventilation par taux)

CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise :EURL 4 R

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : **EURL 4 R**Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0 bis* du CGI) ❶ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ❶ *.

- ❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❹	Solde des moins-values à reporter col ❷ = ❷ + ❸ + ❹ - ❺ - ❻
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ❸	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ❹	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ❺		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : EURL 4 R					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4	5				
- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : **EURL 4 R** Néant ☐ *Exercice ouvert le : **01/01/2018** et clos le : **31/12/2018** Durée en nombre de mois **12****DECLARATION DES EFFECTIFS**

Effectifs moyens du personnel	YP	6
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE**I Chiffre d'affaires de référence CVAE**

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	597 112
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	597 112

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	4
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	618
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	622

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	175 788
Variation négative des stocks	OQ	2 328
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	120 626
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	4 848
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	303 591

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	294 143
-----------------------------	------------------------------------	-----------	----------------

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).	SA	294 143
--	----	---------

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE EV ☒

Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	597 112
--------------------------------------	----	---------

Effectifs au sens de la CVAE	EY	6
------------------------------	----	---

Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
---	----	--

Période de référence	GY	0	1	/	0	1	/	2	0	1	8	GZ	3	1	/	1	2	/	2	0	1	8
----------------------	----	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Date de cessation	HR																					
-------------------	----	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OY et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1 (1)Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

N° SIRET 5 1 0 8 1 6 8 0 4 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EURL 4 R

ADRESSE (voie) 4 RUE ROUGEMONT

CODE POSTAL 75009

VILLE PARIS 9

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	25 000
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique **SARL** Dénomination **SUD INVEST**
 N° SIREN (si société établie en France) **510667173** % de détention **100.00** Nb de parts ou actions **25 000**
 Adresse : N° **11** Voie **rue ROUGEMONT**
 Code Postal **75009** Commune **PARIS** Pays **FRANCE**

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2019

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)1
1

(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

N° SIRET 5 1 0 8 1 6 8 0 4 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EURL 4 R

ADRESSE (voie) 4 RUE ROUGEMONT

CODE POSTAL 75009 VILLE PARIS 9

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT

2079CICE - Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA COMPÉTITIVITÉ ET L'EMPLOI

(Article 244 quater C du code général des impôts)

Dépenses engagées au titre de l'année civile 2018

N° 2079-CICE-FC-SD
(2019)

FICHE D'AIDE AU CALCUL

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI constitue le support déclaratif du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi.

Exercice ouvert le	01/01/2018	Clos le	31/12/2018
--------------------	------------	---------	------------

Nom et prénoms ou dénomination et adresse de l'entreprise	N° SIREN de l'entreprise
EURL 4 R 4 RUE ROUGEMONT 75009 PARIS 9	51081680400015 Ancienne adresse (en cas de changement) :

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés (article 223 A du CGI)	☐	Désignation et adresse de la société mère :	N° SIREN de la société mère

I - CALCUL DU CRÉDIT D'IMPÔT		ANNÉE CIVILE 2018
A - Sur les rémunérations versées hors départements d'outre-mer (DOM)		
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM (reporter le montant cumulé figurant sur le bordereau récapitulatif de cotisation (BRC) ou la déclaration unifiée de cotisations sociales (DUCS) ou la déclaration trimestrielle de salaires (DTS) relatif au dernier mois ou au dernier trimestre de l'année, ¹ hors rémunérations versées dans les DOM)	1	154 700
Montant du crédit d'impôt (ligne 1 x 6 %)	2	9 282
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail ² (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	3a	
Montant de la majoration prévue pour les employeurs visés à l'article L. 3141-30 du code du travail ((ligne 3a x 6 %) x 10/90)	3b	
Montant du crédit d'impôt majoré (ligne 2 + ligne 3b)	4	9 282
B - Sur les rémunérations versées dans les DOM		
Montant des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer	5	
Montant du crédit d'impôt sur rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer (ligne 5 x 9%) ³	6	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail ⁴ (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	7a	
Montant de la majoration prévue pour les employeurs visés à l'article L. 3141-30 du code du travail ((ligne 7a x 9 %) x 10/90)	7b	
Montant du crédit d'impôt sur rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer (ligne 6 + ligne 7b)	8	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 12)	9	
Montant total du crédit d'impôt (ligne 2 ou ligne 4 + ligne 6 ou ligne 8 + ligne 9)	10	9 282
Dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer	11	

¹ Les entreprises éligibles au CICE sont tenues de s'acquitter de leurs obligations déclaratives à la fois auprès des organismes collecteurs des cotisations sociales et auprès de l'administration fiscale.

² Cf. § 55 du BOI-BIC-RICI-10-150-20.

³ Pour des rémunérations versées en 2017 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer, le taux est fixé à 9 %.

⁴ Cf. § 55 du BOI-BIC-RICI-10-150-20.

2079CICE - Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

II - CADRE À SERVIR PAR LES ENTREPRISES DÉCLARANTES QUI DÉTIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS NON SOUMIS À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS				
Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN	Montant total du crédit d'impôt ①	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) ②	% de droits détenus dans la société ③	Quote-part du crédit d'impôt (① - ② X ③)
TOTAL				12

III - CADRE À SERVIR POUR LA RÉPARTITION DU CRÉDIT D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS MEMBRES DE SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS NON SOUMIS À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS				
Nom et adresse des associés membres de sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	Montant total du crédit d'impôt ①	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) ②	% de droits détenus dans la société ③	Quote-part du crédit d'impôt (① - ② X ③)
TOTAL				

IV - UTILISATION DE LA CRÉANCE

IV-1. Détermination du montant du crédit d'impôt disponible pour l'entreprise (sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés et les entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu) :

Cas général		
Montant du crédit d'impôt (hors quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (report de la ligne 2 ou 4 + ligne 6 ou 8)	13	9 282
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ⁵	14	
Montant du crédit d'impôt disponible Reporter en ligne 15 : - le résultat du calcul (ligne 13 - ligne 14) s'il est positif; - zéro si le résultat du calcul (ligne 13 - ligne 14) est négatif ou égal à zéro	15	9 282
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (ligne 12 du cadre II + ligne 15)	16	9 282
Cas particulier des sociétés relevant du régime de groupe (à compléter exclusivement par la société mère)		
Montant total du crédit d'impôt du groupe (totalisation de l'ensemble des montants de CICE des sociétés du groupe)	17	
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ⁵	18	
Montant du crédit disponible Reporter en ligne 19 : - le résultat du calcul (ligne 17 - ligne 18) s'il est positif; - zéro si le résultat du calcul (ligne 17 - ligne 18) est négatif ou égal à zéro	19	
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation des entreprises dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) [(totalisation de la ligne 12 de l'ensemble des déclarations du groupe) + ligne 19]	20	

⁵ Il convient de porter le montant de la créance cédée, et non le montant de l'avance reçue.

Cegid Group

2079CICE - Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

IV-2. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :

Montants imputés sur l'impôt sur les sociétés (dans la limite du montant de l'impôt dû et du crédit d'impôt déterminé ligne 16 ou ligne 20)	21	
Montant restant à imputer sur l'impôt éventuellement dû des 3 années suivantes (cas général) ou dont la restitution (cas particuliers des entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes, PME au sens communautaire et entreprises en procédure collective) est à demander à partir du formulaire n° 2573-SD	22	9 282

~ Pour les sociétés hors régime de groupe :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 10 et 14 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

~ Pour la société mère d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 17 et 18 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

~ Pour les sociétés filiales d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD.

IV-3. Entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu : les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et celui du crédit d'impôt disponible déterminé ligne 16 dans la partie réductions et crédits d'impôt de la déclaration de revenus n° 2042-C-PRO (case 8TL ou 8UW).

Les demandes de restitution anticipée ou à l'issue de la période d'imputation du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n°2573-SD par voie dématérialisée (procédure EDI ou EFI) ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr.